

RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2016 2017



CENTRE DE GESTION
DE L'ÉQUIPEMENT
ROULANT

Cette publication a été réalisée par le Centre de gestion de l'équipement roulant et éditée par la Direction des communications du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

© Gouvernement du Québec, Ministère des Transports,
de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, 2017

Centre de gestion de l'équipement roulant :

www.cger.transports.gouv.qc.ca

ISBN 978-2-550-79726-5 (PDF)

Dépôt légal – 2017

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Tous droits réservés. Reproduction à des fins commerciales par quelque procédé que ce soit et traduction, même partielles, interdites sans l'autorisation écrite des Publications du Québec

TABLE DES MATIÈRES

LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL.....	3
LA DÉCLARATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE	4
LE RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DE DELOITTE S.E.N.C.R.L./S.R.L.....	5
LES FAITS SAILLANTS	6
LA PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION.....	6
LE COMITÉ CONSULTATIF.....	6
LA STRUCTURE DE L'ORGANISATION ET LES RESSOURCES HUMAINES	7
L'ACCÈS À L'ÉGALITÉ EN EMPLOI	9
LE PROFIL DE LA CLIENTÈLE 2016-2017 POUR CHACUN DES PRODUITS ET SERVICES	10
LE PROFIL DU PARC DE VÉHICULES	13
LES ACQUISITIONS ET LES VENTES DE VÉHICULES	15
LES RÉSULTATS DU PLAN D'ACTION 2016-2017.....	16
LES RÉSULTATS DES ENGAGEMENTS ÉNONCÉS DANS LA DÉCLARATION DE SERVICES À LA CLIENTÈLE.....	26
LES ÉTATS FINANCIERS 2016-2017 DU FONDS DE GESTION DE L'ÉQUIPEMENT ROULANT.....	28
Rapport de l'auditeur indépendant	28
Résultats et excédent	30
Situation financière	31
Variation de la dette nette	32
Flux de trésorerie	33
Notes complémentaires	34



LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

À la lecture de ce rapport, vous constaterez que le Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER) a terminé l'année 2016-2017 avec d'excellents résultats à l'égard de son plan d'action et de sa Déclaration de services à la clientèle. La plupart des cibles établies ont été atteintes et les engagements pris ont été respectés. Certains ont même été dépassés. Ce bilan démontre que l'approche de gestion axée sur les résultats, qui accorde la priorité à la qualité des produits et des services tout en considérant les attentes exprimées par les clients, est une approche gagnante.

En plus de poursuivre l'atteinte de ses objectifs, le Centre de gestion de l'équipement roulant a connu une année parsemée de défis de toutes sortes et les a relevés. Pensons, entre autres, au mandat d'électrification du parc automobile gouvernemental. Les efforts consacrés n'ont pas été vains puisque l'organisation est l'un des plus importants gestionnaires de parc de véhicules électriques au Canada.

La planification stratégique a été revue et est entrée en vigueur le 1^{er} avril dernier. À cet égard, des plans d'action sectoriels seront élaborés, et les cibles de résultats seront mesurées tout au long de la prochaine année.

Le CGER a procédé à l'analyse de sa performance organisationnelle en utilisant l'outil de diagnostic QUALImètre, un modèle de gestion reconnu mondialement, qui a permis d'identifier ses forces et ses pistes d'amélioration. Il a également participé à une étude de balisage qui a démontré sa performance en matière de gestion de parc public de matériel roulant.

Bien évidemment, tout cela a été possible grâce à la collaboration et à l'engagement de tous les employés, que je tiens à remercier bien sincèrement. C'est en associant les efforts de chacun que le CGER réussit à demeurer un partenaire de choix pour la gestion de parc de véhicules et d'équipements connexes au Québec.



Le directeur général
du Centre de gestion
de l'équipement roulant,

Original signé

RICHARD DIONNE

Québec, septembre 2017

LA DÉCLARATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Ce document constitue le 20^e rapport annuel de gestion du Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER). Les résultats, l'information et les états financiers du Fonds de gestion de l'équipement roulant qui y sont présentés relèvent de la responsabilité du directeur général, du directeur général adjoint de l'exploitation et des services à la clientèle ainsi que des directeurs et des directeurs régionaux du CGER. Ces derniers sont donc tous cosignataires de cette déclaration. Leur responsabilité porte sur l'exactitude, l'intégralité et la fiabilité des données présentées dans le rapport ainsi que sur la reddition de comptes annuelle quant aux résultats attendus et convenus dans le *Plan d'action 2016-2017*.

La direction du CGER a maintenu, tout au long de l'année 2016-2017, des systèmes d'information et des mesures de contrôle destinés à assurer l'atteinte des objectifs fixés dans l'entente de gestion et dans le plan d'action.

De plus, la firme Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. s'est assurée du caractère plausible et de la cohérence de l'information présentée dans le présent rapport, sauf pour ce qui est de la section sur les états financiers 2016-2017. Au terme de sa mission d'examen, elle a produit un rapport de validation.

À notre avis, les données présentées dans le *Rapport annuel de gestion 2016-2017* correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2017.

Original signé

RICHARD DIONNE

Le directeur général

Original signé

STÉPHANE BÉLANGER

Le directeur régional de Québec et de l'Est

Original signé

CARL GAUTHIER

Le directeur général adjoint de l'exploitation et des services à la clientèle

Original signé

MARC DESAUTELS

Le directeur régional du Centre-du-Québec et de l'Abitibi

Original signé

MARC-ANDRÉ BOIS, ingénieur

Le directeur de l'expertise, de l'ingénierie et des acquisitions

Original signé

JEAN-CLAUDE TREMBLAY

Le directeur régional de Montréal et de l'Ouest

Original signé

CÉLINE ROUTHIER

La directrice du soutien à la gestion

LE RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DE DELOITTE S.E.N.C.R.L./S.R.L.

Monsieur le Sous-ministre,

À la demande du ministère des Transports du Québec, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, nous avons procédé à l'examen des résultats, des indicateurs, des explications et de l'information présentés dans le rapport annuel de gestion du Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER) pour l'exercice terminé le 31 mars 2017, à l'exception des états financiers du Fonds de gestion de l'équipement roulant.

La responsabilité de l'exactitude, de l'intégrité et de la divulgation de ces données incombe à la direction du CGER. Notre responsabilité consiste à exprimer un avis sur le caractère plausible des résultats, des indicateurs, des explications et de l'information fournis ainsi que sur la cohérence de l'information en nous basant sur les travaux réalisés au cours de notre examen.

Notre examen a été effectué conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada. Nos travaux ont consisté essentiellement en demandes d'informations, procédures analytiques et entretiens portant sur les résultats, les indicateurs, les explications et l'information qui nous ont été fournis par le CGER. Notre examen ne visait pas à vérifier les systèmes de compilation, à évaluer le contrôle interne, ni à effectuer des sondages. Un examen ne constitue pas un audit et, par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les résultats, les indicateurs, les explications et l'information contenus dans le présent rapport.

Au terme de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les résultats, les indicateurs, les explications et l'information contenus dans le rapport annuel de gestion du CGER, à l'exception des états financiers du Fonds de gestion de l'équipement roulant, ne sont pas, dans tous leurs aspects significatifs, plausibles et cohérents.

*Deloitte S.E.N.C.R.L./S.R.L.*¹

Société de comptables professionnels agréés

Le 19 septembre 2017

[1] CPA, auditrice, CMA, permis de comptabilité publique n° A126371

LES FAITS SAILLANTS

VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Dans le cadre du *Plan d'action en électrification des transports 2015-2020*, le CGER s'est fait confier le mandat d'électrification du parc automobile gouvernemental avec l'objectif d'y intégrer 1 000 véhicules électriques d'ici le 31 décembre 2020. Au 31 mars 2017, le CGER compte un inventaire de 466 véhicules électriques ou hybrides rechargeables, soit un des plus grands inventaires de ce type de véhicules au Canada.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Une nouvelle planification stratégique 2017-2020 a été entérinée par le sous-ministre en mars 2017 et présentée à l'ensemble des gestionnaires lors d'une rencontre du comité de gestion élargi, également en mars 2017. Des plans d'action sectoriels seront élaborés, et les cibles de résultats seront mesurées tout au long de la prochaine année.

PLAN DE MOBILISATION DES EMPLOYÉS

Le CGER s'est doté d'un plan stratégique de mobilisation regroupant l'ensemble des employés du CGER et des plans d'actions spécifiques par direction, service et zone.

ANALYSE DE LA PERFORMANCE

Afin de nous permettre de poser un diagnostic clair et précis de notre organisation par l'identification de nos forces et de nos pistes d'amélioration, et pour nous mesurer avec les meilleurs, nous avons opté pour l'outil de diagnostic QUALImètre, qui est un modèle de gestion reconnu mondialement. Les résultats du rapport final déposé en juin 2016 nous ont permis de cibler les possibilités d'accroissement de notre niveau de performance. De plus, comme nous le faisons tous les quatre ans, nous avons participé à une étude de balisage commanditée par Hydro-Québec. Cette étude permet de positionner le CGER comme gestionnaire de parc de matériel roulant. Douze répondants pancanadiens ont participé à cette étude.

DOSSIER CLIENT CENTRALISÉ (DCC) – PHASE II

Dans un but d'amélioration continue, nous avons procédé au développement d'une application permettant de regrouper toutes les informations relatives à chacun de nos clients. La phase I de ce projet a été mise en ligne en 2015-2016 et la phase II, qui vise à rendre ces informations accessibles aux clients, a été finalisée au cours de la dernière année.

LA PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION

Le Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER) est la première unité autonome de service créée au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET). Il gère un parc de quelque 9 839 véhicules et équipements connexes. De ce nombre, 8 153 véhicules et équipements lui appartiennent, tandis que les 1 686 autres sont entretenus et réparés selon une tarification horaire. Un réseau de 60 ateliers de mécanique, répartis sur l'ensemble du territoire québécois, fait également partie du CGER.

LE COMITÉ CONSULTATIF

Pour favoriser une gestion éclairée du CGER et comme il est prévu à son entente de gestion, un comité consultatif est en fonction. Celui-ci doit conseiller le sous-ministre sur les cibles et sur les objectifs annuels qui doivent être fixés. Il doit également donner son avis sur le plan d'action et sur les résultats atteints par le CGER. Nommés par le sous-ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET), les membres de ce comité sont des représentants de l'industrie de la fabrication et de la gestion d'équipement roulant ainsi que de la clientèle et du personnel du CGER. Le directeur général du CGER participe aux délibérations du comité et la dernière rencontre s'est d'ailleurs tenue au cours de la dernière année financière.



- Le CGER a procédé à un exercice de planification stratégique qui lui a permis d'identifier les enjeux et les orientations pour faire face aux défis d'aujourd'hui et ceux de demain. Le Plan stratégique 2017-2020, entré en vigueur le 1^{er} avril 2017, guidera ainsi les actions du CGER au cours des trois prochaines années.

LA STRUCTURE DE L'ORGANISATION ET LES RESSOURCES HUMAINES

Le CGER est composé d'un centre administratif situé à Québec et de 60 ateliers de mécanique répartis dans 10 zones d'exploitation régionale. La clientèle peut donc bénéficier des services du CGER partout au Québec. La carte des régions où le CGER offre ses services se trouve à la rubrique « Ateliers de mécanique » de son site Web au www.cger.transports.gouv.qc.ca.

Au 31 mars 2017, l'organisation comptait 393 employés, dont 271 ouvriers. Le personnel du centre administratif et des bureaux régionaux est formé de gestionnaires, de professionnels, dont les ingénieurs et les conseillers à la clientèle, ainsi que d'employés de bureau.



■ Le CGER compte 10 zones d'exploitation régionale ainsi que 60 ateliers de mécanique répartis sur tout le territoire québécois. On voit ici l'équipe de la région de Chaudière-Appalaches réunie à l'atelier de Beauceville avec les gestionnaires du comité de gestion.

EFFECTIF DU CGER PAR CATÉGORIE D'EMPLOI ET SELON LE STATUT AU 31 MARS

CATÉGORIE D'EMPLOI	PERMANENT 2017	PERMANENT 2016	OCCASIONNEL 2017	OCCASIONNEL 2016	TOTAL 2017	TOTAL 2016	% 2017	% 2016
Cadres	27	28	0	0	27	28	6,87	7,04
Professionnels	30	28	2	3	32	31	8,14	7,79
Fonctionnaires	40	41	23	24	63	65	16,03	16,33
Ouvriers	130	141	141	133	271	274	68,96	68,84
TOTAL	227	238	166	160	393	398	100,00	100,00
POURCENTAGE (%)	57,76	59,80	42,24	40,20	100,00	100,00		

EFFECTIF DU CGER PAR UNITÉ ADMINISTRATIVE AU 31 MARS

UNITÉ ADMINISTRATIVE	TOTAL	
	2017	2016
Direction générale (1)	5	10
Direction du soutien à la gestion	32	32
Direction de l'expertise, de l'ingénierie et des acquisitions	21	19
Direction générale adjointe de l'exploitation et des services à la clientèle	10	9
Direction régionale de Québec et de l'Est	6	10
Zone de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	23	21
Zone du Bas-Saint-Laurent	–	18
Zone du Bas-Saint-Laurent-Chaudière-Appalaches	29	–
Zone de Québec	46	–
Zone de Québec-Chaudière-Appalaches	–	53
Zone du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau-Côte-Nord	32	33
Direction régionale du Centre-du-Québec et de l'Abitibi	7	7
Zone de la Mauricie-Centre-du-Québec	28	26
Zone de l'Estrie	17	18
Zone de l'Abitibi-Témiscamingue	33	37
Direction régionale de Montréal et de l'Ouest	12	7
Zone de Montréal	40	30
Zone des Laurentides-Outaouais-Lanaudière	38	40
Zone de la Montérégie	14	28
TOTAL	393	398

Au cours de l'année financière 2016-2017, il y a eu des réorganisations administratives au sein des directions régionales, ce qui explique les variations d'effectifs des unités administratives par rapport à ceux en place au cours de l'année précédente.

EFFECTIF DU CGER PAR CATÉGORIE D'EMPLOI ET SELON LE SEXE AU 31 MARS

CATÉGORIE D'EMPLOI	FEMMES 2017	FEMMES 2016	HOMMES 2017	HOMMES 2016	TOTAL 2017	TOTAL 2016	% 2017	% 2016
Cadres	1	1	26	27	27	28	6,87	7,04
Professionnels	12	12	20	19	32	31	8,14	7,79
Fonctionnaires	47	47	16	18	63	65	16,03	16,33
Ouvriers	0	2	271	272	271	274	68,96	68,84
TOTAL	60	62	333	336	393	398	100,00	100,00
POURCENTAGE (%)	15,27	15,58	84,7	84,42	100,00	100,00		

L'ACCÈS À L'ÉGALITÉ EN EMPLOI

Le CGER présente les résultats obtenus en matière d'accès à l'égalité en emploi à l'intention des membres de groupes cibles ainsi que des femmes, conformément à la Loi sur la fonction publique. Il désire ainsi s'assurer de leur représentativité adéquate au sein de son effectif.

LES DONNÉES GLOBALES

EMBAUCHE TOTALE EN 2016-2017

NOMBRE TOTAL DE PERSONNES EMBAUCHÉES	PERMANENT ^a	OCCASIONNEL ^b	ÉTUDIANT	STAGIAIRE	TOTAL
	1	61	16	2	80

Source du tableau : Données de la paie 26, fournies par le Secrétariat du Conseil du trésor.

a Inclut uniquement les recrutements.

b Inclut seulement les nouvelles entrées en fonction durant la période visée; exclut les employés occasionnels inscrits sur des listes de rappel ainsi que ceux déjà en fonction et dont le contrat est renouvelé.

TAUX D'EMBAUCHE DES MEMBRES DES GROUPES CIBLES EN 2016-2017

STATUT D'EMPLOI	NOMBRE DE MEMBRES DE GROUPES CIBLES EMBAUCHÉS				TOTAL	TAUX D'EMBAUCHE PAR STATUT D'EMPLOI (%)
	COMMUNAUTÉS CULTURELLES	ANGLOPHONES	AUTOCHTONES	PERSONNES HANDICAPÉES		
Régulier	-	-	-	-	-	-
Occasionnel	-	-	-	-	-	-
Étudiant	-	-	-	-	-	-
Stagiaire	-	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-	-

Source du tableau : Compilation de données produites par le Secrétariat du Conseil du trésor.

ÉVOLUTION DU TAUX D'EMBAUCHE DES MEMBRES DES GROUPES CIBLES SELON LE STATUT D'EMPLOI

	RÉGULIERS (%)	OCCASIONNELS (%)	ÉTUDIANTS (%)	STAGIAIRES (%)
2016-2017	–	–	–	–
2015-2016	–	5,36	2,38	–
2014-2015	20,00	3,03	–	–

Source du tableau : Compilation de données produites par le Secrétariat du Conseil du trésor.

TAUX DE REPRÉSENTATIVITÉ DES MEMBRES DES GROUPES CIBLES PARMIS L'EFFECTIF RÉGULIER SELON LES CATÉGORIES D'EMPLOIS AU 31 MARS 2017

	EFFECTIF RÉGULIER	COMMUNAUTÉS CULTURELLES		ANGLOPHONES		AUTOCHTONES		PERSONNES HANDICAPÉES	
	NOMBRE	NOMBRE	TAUX (%)	NOMBRE	TAUX (%)	NOMBRE	TAUX (%)	NOMBRE	TAUX (%)
Cadre	27	–	–	–	–	–	–	–	–
Professionnel	30	2	6,67	–	–	–	–	–	–
Fonctionnaire	40	–	–	–	–	–	–	2	5,00
Ouvrier	130	1	0,77	2	1,54	–	–	–	–
TOTAL	227	3	1,32	2	0,88	–	–	2	0,88

Source du tableau pour les groupes cibles : Solutions d'affaires en gestion intégrée des ressources (SAGIR).

Source du tableau pour l'effectif régulier : La requête *La structure de l'organisation et RH au 31 mars* (Tableau de bord).

Les données de la période 26 à SAGIP provenant des fichiers SAGIP produits par la DTI du MTMDET.

LE PROFIL DE LA CLIENTÈLE 2016-2017 POUR CHACUN DES PRODUITS ET SERVICES

Le CGER offre les produits et les services suivants : la location clés en main, la gestion clés en main, l'analyse en gestion de parc d'équipement roulant, la formation et l'évaluation des conducteurs, la réparation et l'entretien d'unités à taux horaire, les services de génie-conseil et la fourniture de carburant.

LA LOCATION CLÉS EN MAIN

La location clés en main tient compte de tous les frais inhérents à la possession d'un véhicule, à l'exception du coût du carburant. Les clients peuvent ainsi se concentrer sur leur mission pendant que la gestion des véhicules est confiée à des spécialistes. Le prix de location couvre la gestion globale des véhicules, soit :

- le suivi du programme d'entretien préventif ;
- les réparations mineures et majeures ;
- la vérification mécanique ;
- le coût d'acquisition du véhicule ;
- les coûts de réparation et de remplacement en cas d'accident (s'il ne s'agit pas d'une utilisation abusive) ;
- l'immatriculation ;
- le service de dépannage 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 ;
- les services de génie-conseil (détermination du besoin technique, production du devis et des spécifications d'achat et modification ou adaptation d'un équipement) ;
- la présentation des véhicules spécialisés par un formateur du CGER ;
- l'identification visuelle des véhicules.

Au 31 mars 2017, le CGER avait 307 ententes de service de location clés en main actives, dont 230 avec des ministères et des organismes autres que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports et le secteur municipal. Ces ententes représentaient, à la même date, 6 983 véhicules et équipements connexes. En 2016-2017, le revenu annuel résultant de la location clés en main a atteint 92 572 148,32 \$.

CLIENTÈLE POUR LA LOCATION CLÉS EN MAIN AU 31 MARS

TYPE D'ORGANISATION	2016-2017			2015-2016		
	ENTENTES	VÉHICULES	NOMBRE D'ORGANISATIONS	ENTENTES	VÉHICULES	NOMBRE D'ORGANISATIONS
Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports	28	4 144	1	30	4 131	1
Autres ministères	122	585	17	125	585	16
Organismes	46	214	18	47	231	21
Organismes liés au réseau de la santé et des services sociaux	44	594	43	48	422	47
Organismes liés au réseau de l'éducation	16	51	16	14	43	14
Organismes municipaux	5	36	5	5	33	5
Municipalités	44	1 337	38	45	1 366	40
Organismes fédéraux et amérindiens	2	22	2	1	19	1
TOTAL	307	6 983	140	315	6 830	145

ANALYSE EN GESTION DE PARC D'ÉQUIPEMENT ROULANT

En 2016-2017, le CGER a effectué deux mandats d'analyse en gestion de parc d'équipement roulant. Ces services ont été rendus à la Ville de Pointe-Claire ainsi qu'à la Ville d'Amos.

FORMATION ET ÉVALUATION DES CONDUCTEURS

Au cours de l'année, plusieurs unités du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, villes, municipalités ou organismes ont eu recours aux services de formation et évaluation des conducteurs. En tout, 19 types de formation ont été offerts à 337 participants, pour un total de 38 séances de formation, dont 32 ont généré des revenus pour le CGER.

Les présentations de véhicules ou d'équipements neufs sont effectuées par les formateurs du Secteur de la formation des conducteurs. En 2016-2017, 36 présentations ont été données à 233 personnes à travers la province. Les présentations d'équipements et de machineries spécialisés sont, quant à elles, faites par les fournisseurs.

En 2016-2017, le Secteur de la formation des conducteurs a réalisé deux capsules vidéo de formation disponibles pour le personnel et la clientèle du CGER :

- Camion plate-forme sur mât télescopique 16-3041 ;
- Ronde de sécurité.

Le CGER continue de répondre aux demandes de la clientèle en ce qui a trait à la formation ou aux évaluations de conducteurs.

RÉPARATION ET ENTRETIEN D'UNITÉS À TAUX HORAIRE

En 2016-2017, le CGER a réparé et entretenu 1 686 véhicules et équipements connexes. Plusieurs clients de la location clés en main ont également fait appel à ce service pour apporter des ajouts ou des modifications à leurs véhicules et à leurs équipements. Le service d'entretien et de réparation selon une tarification horaire a ainsi généré des revenus de 6 282 766 \$.

CLIENTÈLE POUR LA RÉPARATION ET L'ENTRETIEN SELON UNE TARIFICATION HORAIRE

TYPE D'ORGANISATION	NOMBRE DE VÉHICULES 2016-2017	NOMBRE D'ORGANISATIONS 2016-2017	NOMBRE DE VÉHICULES 2015-2016	NOMBRE D'ORGANISATIONS 2015-2016
Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports	303	1	325	1
Autres ministères	367	4	366	4
Organismes	737	12	819	11
Organismes liés au réseau de la santé et des services sociaux	66	14	77	12
Organismes liés au réseau de l'éducation	47	6	51	7
Organismes municipaux	5	2	9	3
Municipalités	155	14	163	17
Organismes fédéraux et amérindiens	6	1	10	1
TOTAL	1 686	54	1 820	56

LES SERVICES DE GÉNIE-CONSEIL

Le CGER met à la disposition de sa clientèle une équipe d'ingénieurs et de techniciens pour lui permettre de déterminer ses besoins techniques en matière d'équipements et de véhicules spécialisés selon la particularité de ses activités. Cette équipe peut également préparer les devis et les spécifications techniques d'achat d'une unité requise par les activités de sa clientèle, inspecter une unité pour s'assurer de sa conformité aux devis d'achat et fournir les services d'ingénierie pour modifier ou adapter un équipement existant.

FOURNITURE DE CARBURANT

CONSOMMATION PAR TYPE DE CARBURANT

TYPE D'ORGANISATION	2016-2017				2015-2016			
	ESSENCE (L)	DIESEL (L)	TOTAL (L)	NOMBRE D'ORGANISATIONS	ESSENCE (L)	DIESEL (L)	TOTAL (L)	NOMBRE D'ORGANISATIONS
Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports	6 335 391	7 046 442	13 381 833	1	6 090 583	6 543 766	12 634 349	1
Autres ministères	354 228	45 072	399 300	7	353 718	40 132	393 850	6
Organismes	620 514	8 350	628 864	10	613 445	10 561	624 006	9
Organismes liés au réseau de la santé et des services sociaux	89 293	22 361	111 654	24	75 837	24 428	100 265	24
Organismes liés au réseau de l'éducation	32 887	128 771	161 658	7	34 328	113 427	147 755	7
Organismes municipaux	2 450	2 318	4 768	3	2 349	2 500	4 849	3
Municipalités	21 100	89 645	110 745	7	19 548	75 901	95 449	9
Consommation par le CGER	185 006	58 453	243 459	1	185 125	68 232	253 357	1
TOTAL	7 640 869	7 401 412	15 042 281	60	7 374 933	6 878 947	14 253 880	60

LE PROFIL DU PARC DE VÉHICULES

Le parc, qui comprend les véhicules en location ou disponibles, les véhicules de prêt et ceux que le CGER utilise, comptait 8 153 unités au 31 mars 2017.

PARC DE VÉHICULES DU CGER AU 31 MARS PAR SUPERCATÉGORIE

SUPERCATÉGORIE	LOCATION AU MTMDET		LOCATION À D'AUTRES CLIENTS		VÉHICULES DE PRÊT		VÉHICULES DISPONIBLES ^a		VÉHICULES UTILISÉS PAR LE CGER ^b		TOTAL	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Véhicule léger	1 546	1 529	1 763	1 597	107	86	519	659	121	133	4 056	4 004
Camion	397	396	154	157	39	39	12	40	3	4	605	636
Matériel-outil remorqué	121	130	17	17	1	1	9	6	8	7	156	161
Matériel remorqué	232	232	33	33	–	–	5	9	8	7	278	281
Véhicule-outil	215	218	191	194	21	22	13	15	17	17	457	466
Équipement	1 581	1 575	634	653	141	136	116	183	21	25	2 493	2 572
Matériel divers	52	51	47	48	2	1	3	1	4	3	108	104
TOTAL	4 144	4 131	2 839	2 699	311	285	677	913	182	196	8 153	8 224

a Il est important de noter que plusieurs des véhicules qui ont été loués à court terme en 2015-2016 et en 2016-2017 étaient disponibles au 31 mars de chaque année. Ces véhicules sont loués pour des périodes variant de 6 à 10 mois, normalement de mai à novembre.

b Plusieurs unités, autres que les véhicules légers, sont partagées avec des clients pour échange de services.

LE RAJEUNISSEMENT DU PARC DE VÉHICULES

Chaque année, le CGER détermine les véhicules à remplacer en raison de leur âge. Il accorde la priorité à certaines catégories essentielles à l'exécution des travaux, comme les camions de déneigement. L'état des véhicules dont le délai de remplacement approche est ensuite évalué, puis un calendrier des achats est établi.

Le tableau suivant présente le rajeunissement, au cours des trois dernières années, du parc de véhicules du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour les principales catégories. Les véhicules de prêt, les véhicules disponibles et ceux que le CGER utilise sont considérés comme faisant partie de ce parc.

RAJEUNISSEMENT DU PARC DE VÉHICULES DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES, Y COMPRIS LES VÉHICULES UTILISÉS PAR LE CGER

CATÉGORIE	ÂGE MOYEN 2016-2017	ÂGE MOYEN 2015-2016	ÂGE MOYEN 2014-2015	DURÉE DE VIE OPTIMALE ^a
Automobile	5,1	4,9	4,0	9
Camionnette	4,1	3,9	3,6	9
Fourgonnette	5,1	4,9	4,7	11
Camion 6-roues	7,5	7,5	7,9	15
Camion 10-roues	5,5	5,1	5,9	10
Niveleuse	6,0	5,3	7,1	15
Chargeuse	8,0	7,3	7,6	15
Pelle	10,1	9,1	8,1	18

a Une révision de la durée de vie optimale par catégorie de véhicules a été effectuée. Les pourcentages des véhicules ayant dépassé leur durée de vie optimale des années antérieures ont été ajustés.

POURCENTAGE DES VÉHICULES AYANT DÉPASSÉ LEUR DURÉE DE VIE OPTIMALE

CATÉGORIE	2016-2017	2015-2016	2014-2015
Automobile	2,2	2,6	0,9
Camionnette	2,7	2,8	1,9
Fourgonnette	0,3	0,3	1,0
Camion 6-roues	6,9	6,7	5,59
Camion 10-roues	11,7	14,3	24,9
Niveleuse	-	3,9	3,7
Chargeuse	5,2	5,1	7,8
Pelle	-	-	-

De 2014 à 2017, l'âge moyen pondéré des véhicules présentés au tableau précédent a légèrement varié de 4,6 à 4,9 ans. Le pourcentage de véhicules ayant dépassé leur durée de vie optimale se situait entre 4,7 et 3,6 % durant cette même période.

LES VÉHICULES À TAUX HORAIRE

En plus des 8 153 unités que possède le CGER, 1 686 véhicules et équipements connexes appartenant à divers ministères et organismes publics ont été réparés ou entretenus selon une tarification horaire dans les ateliers de mécanique du CGER. Le tableau ci-dessous présente la répartition de ces 1 686 unités par supercatégorie de véhicules.

VÉHICULES RÉPARÉS OU ENTRETENUS PAR LE CGER SELON UNE TARIFICATION HORAIRE AU 31 MARS

SUPERCATÉGORIE	NOMBRE DE VÉHICULES 2017	NOMBRE DE VÉHICULES 2016
Véhicule léger	1 158	1 281
Camion	73	62
Matériel-outil remorqué	137	174
Matériel remorqué	199	187
Véhicule-outil	45	37
Équipement	27	33
Matériel divers	47	46
TOTAL	1 686	1 820

LES ACQUISITIONS ET LES VENTES DE VÉHICULES

LES ACQUISITIONS

En 2016-2017, le CGER a acheté 724 véhicules et équipements connexes, dont la valeur totale se chiffre à 28 384 707 \$. De ce nombre, 299 ont été acquis pour le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de

l'Électrification des transports pour une somme de 12 705 547 \$. Le CGER a également fait l'acquisition de 425 véhicules et équipements connexes pour d'autres ministères ou organismes publics pour une somme de 15 679 160 \$.

ACQUISITIONS SELON LA SUPERCATÉGORIE

SUPERCATÉGORIE	MTMDET ACQUISITIONS	MTMDET COÛT (\$)	AUTRES CLIENTS ACQUISITIONS	AUTRES CLIENTS COÛT (\$)	TOTAL ACQUISITIONS	TOTAL COÛT (\$)
Véhicule léger	183	6 348 829	359	10 262 617	542	16 611 446
Camion	17	2 471 183	12	1 392 694	29	3 863 877
Matériel-outil remorqué	7	177 052	–	–	7	177 052
Matériel remorqué	11	255 187	1	66 410	12	321 597
Véhicule-outil	7	1 180 882	14	2 788 223	21	3 969 105
Équipement	70	1 830 112	38	1 026 239	108	2 856 351
Matériel divers	4	442 302	1	142 977	5	585 279
TOTAL	299	12 705 547	425	15 679 160	724	28 384 707

LES VENTES

En 2016-2017, le CGER a vendu 781 véhicules et équipements connexes, pour une somme nette de 4 929 597 \$. Ces unités ont été vendues parce qu'elles avaient dépassé leur durée de vie optimale ou parce que leur kilométrage total excédait la valeur maximale à partir de laquelle des réparations majeures doivent être effectuées. De ce nombre, 414 unités ont été vendues aux enchères publiques et ont rapporté

1 975 363 \$. Le CGER s'est également départi de 367 véhicules et équipements connexes lors d'autres ventes ou au moyen d'appels d'offres publics, pour une somme de 2 954 234 \$.

Les sommes obtenues de la vente de véhicules et d'équipements connexes se sont chiffrées à 5 326 458 \$. De ces sommes, des frais de commission totalisant un montant de 396 861 \$ ont été acquittés.

LES RÉSULTATS DU PLAN D'ACTION 2016-2017

Dans son *Plan d'action 2016-2017*, le CGER s'est fixé 12 objectifs liés à ses axes d'intervention et à 7 grandes orientations.

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS OBTENUS POUR LES INDICATEURS

THÈME	OBJECTIF	CIBLE	RÉSULTAT
Satisfaction de la clientèle	Maintenir la satisfaction de la clientèle	94 %	97 %
Volume d'affaires	Augmenter les revenus du CGER, sauf ceux provenant du carburant	0 \$ ^a	+ 2 099 161 \$
Mobilisation du personnel	Obtenir le taux de mobilisation du personnel	72 %	Indicateur mesuré tous les 2 ans. Le prochain sondage sur la mobilisation du personnel sera réalisé en 2017-2018
Expertise et compétence du personnel	Consacrer un pourcentage de la masse salariale à la formation de l'ensemble du personnel	2,5 %	2,37 %
Compétitivité des tarifs de location	Maintenir les taux de location des équipements les plus représentatifs inférieurs à ceux du marché	30 %	33 %
Performance financière	Maintenir le niveau d'autofinancement	100 %	107,52 %
Performance opérationnelle	Maintenir un taux de productivité des ateliers de mécanique semblable à la norme reconnue en Amérique du Nord	80 %	83,2 %
Contrôle des coûts d'exploitation	Obtenir un taux d'augmentation des coûts d'exploitation par unité pondérée ^b égal ou inférieur au taux de variation de l'indice des prix à la consommation (IPC)	≤ 0 %	0,69 % supérieur à l'IPC
Amélioration continue	Implanter la méthode Kaizen dans des ateliers de mécanique	5	5
Veille technologique	Analyser et intégrer, selon le cas, au moins 2 innovations dans le domaine des véhicules favorisant le développement technologique ou améliorant la productivité	2	2
Développement durable	Électrification progressive et obligatoire du parc de véhicules légers des ministères et organismes publics du Québec, incluant les réseaux de la santé et de l'éducation	100	102
Veille environnementale	Analyser et intégrer, selon le cas, de nouvelles technologies ou de nouveaux équipements favorisant le développement environnemental	4	4

a Cible suspendue temporairement.

b Unité pondérée ajustée en fonction de la période d'utilisation appelée ci-après « unité active équivalent temps plein ».

LES RÉSULTATS DÉTAILLÉS POUR LES INDICATEURS 2016-2017

ORIENTATION 1 POURSUIVRE LA QUALITÉ DU SERVICE À LA CLIENTÈLE

17

SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE

OBJECTIF	CIBLE	INDICATEUR	RÉSULTAT	ÉCART
Maintenir le taux de satisfaction de la clientèle	94 %	Pourcentage du taux de satisfaction de la clientèle	97 %	+ 3 %

En mars 2017, comme il le fait tous les deux ans, le CGER a effectué un sondage pour connaître la satisfaction de sa clientèle à l'égard de ses produits et services. Un sondage électronique a donc été envoyé à 451 clients.

Le taux de satisfaction pour l'ensemble des produits et services offerts à la clientèle du CGER est comparable à celui observé en 2014-2015, soit 97 %. Il est intéressant de souligner l'augmentation du pourcentage de la clientèle s'étant déclarée « très satisfaite ». Celle-ci est passée de 34 % en 2014-2015 à 39 % pour 2016-2017.

SATISFACTION PAR PRODUITS ET SERVICES

PRODUITS ET SERVICES	TAUX DE SATISFACTION 2016-2017 (%)	TAUX DE SATISFACTION 2014-2015 (%)
Location et gestion de parc de véhicules	97	93
Réparation et entretien des véhicules (tarification horaire)	91	95
Distribution de carburant	97	100
Services de soutien technique contre rémunération	100	91
Formation et évaluation des conducteurs	100	100
Communications avec la clientèle	98	97

ORIENTATION 2

DEVENIR LE GESTIONNAIRE DE PARC DE VÉHICULES DES ORGANISMES PUBLICS

18

VOLUME D'AFFAIRES

OBJECTIF	CIBLE	INDICATEUR	RÉSULTAT	ÉCART
Augmenter les revenus du CGER, sauf ceux provenant du carburant	0 \$ ^a	Augmentation des revenus totaux, excluant ceux provenant du carburant	+ 2 099 161 \$	S. O.

a Cible suspendue temporairement.

Le tableau ci-dessous présente les revenus totaux du CGER, excluant ceux provenant du carburant, pour 2016-2017 et 2015-2016.

TYPE DE REVENUS	REVENUS (\$) 2016-2017	REVENUS (\$) 2015-2016
Locations	92 572 148	91 043 776
Réparations	6 282 766	5 893 299
Contributions du gouvernement du Québec	926 137	886 722
Autres revenus ^b	356 923	215 016
TOTAL	100 137 974	98 038 813

b Excluant la vente de biens achetés spécifiquement pour un client.

En excluant les revenus de carburant et la vente de biens achetés spécifiquement pour un client, on constate, pour 2016-2017, une augmentation des revenus de 2 099 161 \$.

ORIENTATION 3

PROMOUVOIR L'ACTION RESPONSABLE DE TOUS LES EMPLOYÉS POUR QU'ILS CONTRIBUENT À LA RÉUSSITE DU CGER

MOBILISATION DU PERSONNEL

OBJECTIF	CIBLE	INDICATEUR	RÉSULTAT	ÉCART
Obtenir le taux de mobilisation du personnel	72 %	Taux de mobilisation du personnel	-	-

Cet indicateur est mesuré tous les deux ans – prochain sondage en 2017-2018.

EXPERTISE ET COMPÉTENCE DU PERSONNEL

OBJECTIF	CIBLE	INDICATEUR	RÉSULTAT	ÉCART
Consacrer un pourcentage de la masse salariale à la formation de l'ensemble du personnel	2,5 %	Pourcentage de la masse salariale consacré à la formation ^a	2,37 %	-0,13 %

a Pour calculer le pourcentage de la masse salariale consacré à la formation, il faut additionner les coûts directs et indirects de formation du personnel et diviser cette somme par la masse salariale du CGER. Les coûts directs correspondent notamment aux frais d'inscription, aux contrats de service de formation, aux honoraires des formateurs ainsi qu'aux frais de déplacement. Les autres frais relatifs à la formation constituent, quant à eux, les coûts indirects et correspondent au salaire des employés pour la durée de leur formation.

En 2016-2017, une somme de 511 584 \$ a été consacrée à la formation des employés sur une masse salariale totale de 21 600 906 \$, ce qui représente 2,37 % de celle-ci. Les coûts de formation se répartissent de la manière suivante :

TYPE DE FORMATION	COÛT (\$)	POURCENTAGE (%)
Administration	114 444	22,37
Mécanique	301 285	58,89
Santé et sécurité au travail	31 719	6,20
Gestion	64 136	12,54
TOTAL	511 584	100,00

En raison de l'évolution rapide des technologies dans l'industrie de l'automobile et de l'équipement lourd et afin de maintenir la qualité de son service à la clientèle, le CGER a consacré 58,89 % de ses activités de formation au développement des habiletés techniques en mécanique.

ORIENTATION 4

ÊTRE UN GESTIONNAIRE DE PARC RECONNU POUR SON EFFICACITÉ ET SA RENTABILITÉ

COMPÉTITIVITÉ DES TARIFS DE LOCATION

OBJECTIF	CIBLE	INDICATEUR	RÉSULTAT	ÉCART
Maintenir les taux de location des équipements les plus représentatifs inférieurs à ceux du marché	30 %	Pourcentage d'écart entre les taux de location des équipements du CGER et ceux du marché	33 %	+ 3 %

Pour vérifier la compétitivité de ses tarifs, le CGER a comparé ses taux de location à ceux du marché pour quatre catégories de véhicules légers (catégories les plus demandées). À cette fin, il a retenu les fournisseurs inscrits dans le répertoire gouvernemental *Location de véhicules automobiles, liste des fournisseurs 2016*, qui offraient les plus bas tarifs dans les 59 subdivisions administratives du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

TAUX DE LOCATION À LONG TERME DU CENTRE DE GESTION DE L'ÉQUIPEMENT ROULANT PAR RAPPORT À CEUX DU MARCHÉ

TYPE DE VÉHICULE	TAUX MOYEN DU MARCHÉ (\$) 2016-2017	TAUX MOYEN DU MARCHÉ (\$) 2015-2016	TAUX DU CGER (\$) 2016-2017	TAUX DU CGER (\$) 2015-2016	ÉCART (\$) 2016-2017	ÉCART (\$) 2015-2016	ÉCART (%) 2016-2017	ÉCART (%) 2015-2016
Véhicule de tourisme	846	903	487	593	359	310	42	34
Camionnette 4 x 2	1 056	1 116	742	842	314	274	30	25
Camionnette à 4 portières, 4 x 2	1 205	1 307	845	916	360	391	30	30
Fourgonnette compacte	1 089	1 147	750	874	339	273	31	24
MOYENNE							33	28

Le tableau ci-dessus montre qu'en moyenne, les taux de location à long terme du CGER ont été inférieurs de 33 % à ceux du marché en 2016-2017. Il établit également une comparaison avec ceux de l'année précédente.

Par rapport à l'année précédente, les modifications suivantes ont été effectuées pour l'analyse de la compétitivité des tarifs :

→ Modification du taux de référence de base de 35 000 km/an, pour le taux de référence de 25 000 km/an, soit un taux représentatif de l'utilisation annuelle moyenne des quatre catégories comparées.

→ Modification du véhicule de référence CFAA-2 (camionnette 4 portes) pour CFAA-1 (camionnette cabine allongée), soit un modèle de véhicule plus représentatif et comparable à ce qu'on retrouve sur le marché.

Bien que, dans l'ensemble, le contrat du CGER et le répertoire gouvernemental couvrent les mêmes éléments, certaines différences doivent être prises en considération dans l'interprétation des résultats.

ÉLÉMENTS	RÉPERTOIRE GOUVERNEMENTAL	CGER
Âge des véhicules pour l'année 2016-2017	Véhicules de 2014 ou plus récents, en bon état et en mesure de fonctionner en tout temps	Véhicules en bon état et en mesure de fonctionner en tout temps, évalués selon une durée totale de location variant de 2 à 7 ans, selon le kilométrage parcouru annuellement
Période de location	Mensuelle	12 mois au minimum, renouvelable
Kilométrage	Kilométrage illimité	Kilométrage excédant 25 000 km* facturé selon un taux variant de 0,25 \$ à 0,40 \$ par kilomètre, selon la catégorie
Identification visuelle des véhicules	Non comprise	Comprise dans le tarif du CGER
Fourniture de liquide lave-glace	Non comprise	Gratuite pour les usagers des sites de distribution de carburant du CGER
Marge de profit	Comprise dans le taux	Aucune marge de profit (autofinancement)

* Les quatre catégories de véhicules analysées parcourent en moyenne 25 000 km par année.

Le principal objectif du CGER est de développer son marché de location clés en main de véhicules à long terme. Ce produit répond aux besoins de la majorité de ses clients. Certains clients ont cependant besoin de louer des véhicules à court terme pour leurs activités saisonnières. Afin de répondre à leur demande, le CGER offre quelques catégories de véhicules en location à court terme (six mois au minimum).

On a également comparé les taux de location à court terme avec ceux du marché pour les mêmes fournisseurs et les mêmes catégories que pour la location à long terme. Précisons que les fournisseurs privés offrent les mêmes taux autant pour la location à court ou à long terme, tandis que

le CGER établit son taux selon le terme choisi. Le tableau qui suit montre que, malgré cela, les taux de location à court terme du CGER ont été inférieurs de 12 % en moyenne à ceux du marché en 2016-2017.

Par rapport à l'année précédente, la modification suivante a été effectuée pour l'analyse de la compétitivité des tarifs :

- Modification du taux de référence de base de 30 000 km/an pour le comparatif court terme, pour le taux de référence de 20 000 km/an, plus représentatif de l'utilisation moyenne des véhicules en location court terme.

TAUX DE LOCATION À COURT TERME DU CENTRE DE GESTION DE L'ÉQUIPEMENT ROULANT PAR RAPPORT À CEUX DU MARCHÉ

TYPE DE VÉHICULE	TAUX MOYEN DU MARCHÉ (\$) 2016-2017	TAUX MOYEN DU MARCHÉ (\$) 2015-2016	TAUX DU CGER (\$) 2016-2017	TAUX DU CGER (\$) 2015-2016	ÉCART (\$) 2016-2017	ÉCART (\$) 2015-2016	ÉCART (%) 2016-2017	ÉCART (%) 2015-2016
Véhicule de tourisme	846	903	631	776	215	127	25	14
Camionnette 4 x 2	1 056	1 116	946	1 080	110	36	10	3
Camionnette à 4 portières, 4 x 2	1 205	1 307	1 080	1 179	125	128	10	10
Fourgonnette compacte	1 089	1 147	1 082	1 140	7	7	1	1
MOYENNE							12	7

En comparant la tarification des véhicules lourds, on constate qu'il existe des différences entre l'offre du CGER et celle du secteur privé. Diverses hypothèses doivent donc être étudiées, comme la composition des équipements et la durée d'utilisation. Compte tenu du manque de données sur ces sujets, il est difficile de comparer les taux de location pour ce type de véhicules.

PERFORMANCE FINANCIÈRE

OBJECTIF	CIBLE	INDICATEUR	RÉSULTAT	ÉCART
Maintenir le niveau d'autofinancement	100 %	Pourcentage d'autofinancement	107,52 %	+ 7,52 %

En 2016-2017, les revenus autonomes du CGER sont de 115 209 328 \$, tandis que les dépenses se chiffrent à 107 148 808 \$. Le taux d'autofinancement atteint donc 107,52 %.

ORIENTATION 5 ASSURER UNE GESTION EFFICACE DES ATELIERS DE MÉCANIQUE

PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE

OBJECTIF	CIBLE	INDICATEUR	RÉSULTAT	ÉCART
Maintenir un taux de productivité des ateliers de mécanique semblable à la norme reconnue en Amérique du Nord	80 %	Pourcentage de productivité des ateliers de mécanique	83,2 %	+ 3,2 %

Le taux de productivité des ateliers de mécanique du CGER correspond aux heures productives travaillées par les employés de ces ateliers divisées par les heures de travail disponibles par ces mêmes employés.

En 2016-2017, le résultat des heures productives travaillées (317 656 heures) divisées par les heures de travail disponibles (381 746 heures) atteint 83,2 %.

CONTRÔLE DES COÛTS D'EXPLOITATION

OBJECTIF	CIBLE	INDICATEUR	RÉSULTAT
Obtenir un taux d'augmentation des coûts d'exploitation par unité pondérée ^a égal ou inférieur au taux de variation de l'indice des prix à la consommation ^b (IPC)	≤ 0 %	Pourcentage d'écart entre le taux d'augmentation des coûts d'exploitation par unité pondérée ^a et le taux de variation de l'indice des prix à la consommation (IPC)	0,69 % Supérieur

a Unité pondérée signifie ici « unité ajustée en fonction de la période d'utilisation » appelée ci-après « unité active équivalent temps plein ».

b Le taux de variation de l'indice des prix à la consommation de Statistique Canada (indice d'ensemble du Canada) est de 1,60 % pour la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017.

Le taux d'augmentation des coûts d'exploitation par unité active équivalent temps plein du CGER en 2016-2017 était de + 2,29 %. Selon Statistique Canada, le taux de variation de l'indice des prix à la consommation se situait à 1,60 % pour la même période, ce qui donne un résultat de + 0,69 %.

L'utilisation moyenne des camions de déneigement de 11 % plus élevée que celle de l'année précédente, causée principalement par les précipitations plus abondantes de l'hiver, a entraîné des coûts d'entretien et de réparation supplémentaires. Notre gestion rigoureuse nous a permis de limiter les coûts d'exploitation par unité active équivalent temps plein à 6 033 \$, ce qui représente, en excluant le résultat de 2015-2016, la meilleure performance des dernières années.

AMÉLIORATION CONTINUE

OBJECTIF	CIBLE	INDICATEUR	RÉSULTAT	ÉCART
Implanter la méthode Kaizen dans des ateliers de mécanique	5	Nombre d'ateliers de mécanique où la méthode Kaizen a été implantée	5	-

Les cinq endroits où la méthode Kaizen a été appliquée pour l'année financière 2016-2017 sont ceux de Valleyfield, Papineauville, Alma, Baie-Comeau et Beauceville.

Pour chacun de ces ateliers, il y a eu :

- une présentation de la méthode et des activités Kaizen au personnel ;
- la préparation d'un plan d'action et d'un plan d'aménagement.



■ Le CGER est une organisation qui souhaite constamment s'améliorer. Pour ce faire, il demeure à l'affût de façons de faire efficaces afin d'offrir un environnement de travail agréable, sécuritaire et, par le fait même, productif à ses employés. Voici un exemple d'un 5S réalisé à l'atelier de Saint-Jean-Port-Joli.

ORIENTATION 6 MAINTENIR UNE VEILLE TECHNOLOGIQUE

VEILLE TECHNOLOGIQUE

OBJECTIF	CIBLE	INDICATEUR	RÉSULTAT	ÉCART
Analyser et intégrer, selon le cas, au moins deux innovations dans le domaine des véhicules favorisant le développement technologique ou améliorant la productivité	2	Analyse et intégration, selon le cas, de deux innovations dans le domaine des véhicules favorisant le développement technologique ou améliorant la productivité	2	-

Le CGER a établi cet indicateur afin de demeurer à la fine pointe de la technologie en matière de véhicules automobiles et de machinerie lourde.

1. **Plate-forme d'inspection sur mât télescopique
(client utilisateur : Centre d'opérations
d'Anjou – MTMDET)**

La plate-forme d'inspection « Red Boom » est un camion spécialisé permettant d'entretenir et d'inspecter différentes structures en hauteur ainsi que les tunnels. En fait, c'est un camion 10-roues équipé d'une plate-forme élévatrice sur un mât télescopique. Il a été conçu afin de diminuer le temps d'intervention et la durée des entraves sur le réseau routier puisque tout l'équipement nécessaire est déjà installé sur le camion.

2. **Nouveau type de véhicule pour le transport
de détenus (client utilisateur :
ministère de la Sécurité publique (MSP))**

Conception d'un tout nouvel aménagement intérieur permettant de transporter jusqu'à 16 détenus et des bagages, ayant pour effet d'éliminer l'utilisation d'un véhicule supplémentaire. Chacun des 16 emplacements est muni d'une caméra et d'un système d'interphone branché en circuit fermé.



■ En tant que gestionnaire de parc de véhicules publics, le CGER est soucieux d'offrir à sa clientèle des véhicules et équipements performants répondant à leurs besoins. La plate-forme d'inspection Red Boom a ainsi été conçue par notre équipe d'ingénieurs afin de diminuer le temps d'intervention et la durée des entraves sur le réseau routier de la région métropolitaine.

ORIENTATION 7

ASSURER LA MISE EN PLACE DE MÉCANISMES S'INTÉGRANT À LA STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

DÉVELOPPEMENT DURABLE

OBJECTIF	CIBLE	INDICATEUR	RÉSULTAT	ÉCART
Électrification progressive et obligatoire du parc de véhicules légers des ministères et organismes publics du Québec, incluant le réseau de la santé et de l'éducation	100	Nombre de véhicules électriques en service dans le parc gouvernemental	102	+ 2

Le CGER compte un inventaire de 466 véhicules électriques ou hybrides rechargeables. De ce nombre, 437 sont en service dans les ministères et organismes et 29 sont en service dans les villes et municipalités.

Le CGER joue un rôle d'expert-conseil auprès des clients dans l'installation de leurs bornes de recharge. Bien qu'il en détienne quelques-unes pour son utilisation, il n'est pas propriétaire de toutes les bornes ; chaque client est propriétaire de ses bornes.

OBJECTIF	CIBLE	INDICATEUR	RÉSULTAT	ÉCART
Analyser et intégrer, selon le cas, de nouvelles technologies ou de nouveaux équipements favorisant le développement environnemental	4	Analyse et intégration, selon le cas, de technologies ou de types d'équipements favorisant le développement environnemental	4	–

Le CGER tient à maintenir une veille environnementale par l'intégration de nouvelles technologies ayant des effets directs sur la diminution de la consommation de carburant ou des émissions de gaz à effet de serre (GES). Il suit de près l'évolution des nouvelles technologies environnementales les plus performantes. Durant l'année 2016-2017, le CGER a donc continué d'assurer la mise en place de mécanismes s'intégrant à la Stratégie gouvernementale de développement durable visant l'amélioration du bilan environnemental de son parc de véhicules.

Essieu *BlowWheeler* pour souffleuse amovible montée sur un chargeur

Le prototype testé est un essieu directeur à deux roues qui repose en tout temps au sol et qui est ajouté entre un chargeur et sa souffleuse amovible. Cela permet de mieux répartir les charges et élimine donc la surcharge normalement produite par la souffleuse sur l'essieu avant du chargeur. L'utilisation du *BlowWheeler* permet de préserver le réseau routier en plus de permettre l'utilisation de chargeurs plus petits et l'utilisation de souffleuses plus grosses. Les chargeurs plus petits ont des moteurs de plus petites cylindrées, ce qui permet une réduction des émissions de GES et les souffleuses plus grosses augmentent le rendement des opérations de déneigement.

Système hybride *Effenco* pour véhicule lourd

La technologie hybride *Stop-Start* de la compagnie québécoise *Effenco* est un système électrique conçu pour emmagasiner une certaine quantité d'énergie afin de couper et de redémarrer automatiquement le moteur d'un véhicule lourd lorsque celui-ci est immobile. Ce système permet de maintenir opérationnels les équipements hydrauliques et les accessoires de la cabine sans que le moteur du camion ne fonctionne. Étant donné que certains véhicules sont immobiles durant une partie importante de leur temps de fonctionnement, l'usure du moteur, le bruit, la consommation de carburant ainsi que les émissions de GES sont considérablement réduits à l'aide de cette technologie qui élimine le ralenti moteur inutile.

Véhicule léger 100 % électrique : BYD e6

Le CGER a fait l'essai de ce tout premier véhicule entièrement électrique. Ce véhicule est un produit chinois du manufacturier BYD (*Build Your Dreams*), qui est actuellement le plus important vendeur de véhicules électriques dans le monde annuellement. L'essai avait pour objectif de faire l'analyse de l'utilisation potentielle de ce véhicule dans le parc de véhicules du gouvernement du Québec ainsi que de sa correspondance aux besoins de la clientèle du CGER.

Véhicule léger à hydrogène : Hyundai Tucson

En collaboration avec l'Institut de recherche sur l'hydrogène (IRH), le CGER participe aux essais du seul véhicule de type pile à combustible alimenté à l'hydrogène disponible au Québec. L'objectif principal est de faire l'analyse de l'utilisation potentielle de cette source d'énergie dans le domaine des transports et d'émettre des recommandations quant à une éventuelle utilisation dans le parc de véhicules du gouvernement du Québec.



■ L'engagement du CGER dans l'électrification des transports et sa volonté à trouver des solutions afin de réduire ses émissions de gaz à effet de serre ainsi que celles de sa clientèle ont amené l'organisation à conclure un partenariat pour être les premiers à faire l'essai d'un véhicule électrique de type pile à combustible alimenté à l'hydrogène au Québec.

LES RÉSULTATS DES ENGAGEMENTS ÉNONCÉS DANS LA DÉCLARATION DE SERVICES À LA CLIENTÈLE

Dans la Déclaration de services à la clientèle disponible dans le site Web, le CGER a pris les engagements suivants :

- Offrir des services de qualité;
- Fournir au client un véhicule conforme à ses besoins;
- Fournir un service de dépannage;
- Traiter les plaintes efficacement.

ENGAGEMENT 1

Offrir au client un service de qualité dans tous les ateliers de mécanique. Pour ce faire, répondre au client de façon courtoise et entretenir ou réparer son véhicule dans les délais convenus.

QUALITÉ DU SERVICE

NOMBRE TOTAL DE RÉPARATIONS ET D'ENTRETIENS	PLAINTES ENREGISTRÉES CONCERNANT LE SERVICE EN ATELIER	RÉSULTAT (%)
75 970	5	99,99

Pour garantir le respect de cet engagement, le CGER doit veiller à ce que le service soit courtois et que l'entretien ou la réparation du véhicule du client soit fait dans les délais convenus. Parmi les plaintes déposées en 2016-2017, aucune plainte concernant les explications reçues du personnel des ateliers de mécanique ne se rattache à cet engagement.

ENGAGEMENT 2

Fournir au client un véhicule conforme à ses besoins et au moment convenu avec lui.

CONFORMITÉ DES VÉHICULES

	LOURDS	LÉGERS	TOTAL
Nombre total de véhicules livrés ^a	147	847	994
Nombre de véhicules livrés conformément aux spécifications et à la date convenue avec le client ^b	107	699	806
Pourcentage de conformité (%)	72,8 %	82,5 %	81,1 %

a Exclut les véhicules non assignés à un client en particulier lors de la commande et exclut également les équipements.

b Inclut les prêts de véhicules et les véhicules maintenus en état de fonctionnement en attendant ceux qui sont commandés.

Les 994 véhicules livrés en 2016-2017 étaient conformes aux spécifications, mais 187 n'ont pas été livrés à la date convenue. Il est important de noter que le CGER ne contrôle pas toutes les étapes relatives à l'achat et à la livraison des véhicules légers. Il n'est pas responsable de la gestion de l'acquisition de ces véhicules et doit également composer avec les délais de livraison des fabricants. Un seul véhicule non conforme l'était en raison du non-respect de l'ensemble des spécifications requises par le client. Prendre note que les livraisons annuelles des véhicules en location de type court terme sont incluses dans le présent calcul.

ENGAGEMENT 3

Fournir un service de dépannage, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, pour toute réparation ou tout remorquage concernant un véhicule ou un équipement connexe loué au CGER, et ce, par l'entremise de la ligne 1 888 314-CGER.

NOMBRE DE DÉPANNAGES ET DE PLAINTES ENREGISTRÉES

NOMBRE TOTAL DE DÉPANNAGES	PLAINTES ENREGISTRÉES CONCERNANT CE SERVICE	RÉSULTAT (%)
2 542	1	99,96

Pour vérifier si cet engagement a été respecté, il faut s'assurer que le service a été efficace, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, et qu'aucune plainte n'a été enregistrée au sujet de l'absence de réponse ou de prise en charge du service de dépannage. En 2016-2017, le CGER a reçu une plainte concernant ce service.

ENGAGEMENT 4

Retourner un appel dans un délai d'un jour ouvrable suivant la réception d'une plainte formulée verbalement. Envoyer un accusé de réception dans les 10 jours ouvrables, dans le cas d'une plainte écrite. Dans les deux cas, indiquer le nom d'une personne-ressource et le délai prévu pour le traitement de la plainte.

NOMBRE DE PLAINTES POUR LESQUELLES L'ACCUSÉ DE RÉCEPTION A ÉTÉ ENVOYÉ DANS LES DÉLAIS PRÉVUS

TYPE DE PLAINTÉ	NOMBRE TOTAL DE PLAINTES	PLAINTES POUR LESQUELLES L'ACCUSÉ DE RÉCEPTION A ÉTÉ ENVOYÉ DANS LES DÉLAIS PRÉVUS	RÉSULTAT (%)
Plainte verbale	1	1	100
Plainte écrite	8	7	88

AUTRES RÉSULTATS

Voici quelques résultats dont le CGER s'est servi pour établir certains ratios administratifs et coûts de revient.

COUVERTURE DES COÛTS ADMINISTRATIFS

	2016-2017	2015-2016
Total des dépenses administratives (\$)	6 588 623	6 782 575
Total des revenus de location et des revenus générés par les travaux à taux horaire (\$)	98 854 914	96 937 075
RÉSULTAT (%)	6,66	7,00

COÛT D'EXPLOITATION PAR UNITÉ PONDÉRÉE

	2016-2017	2015-2016
Coût des opérations d'entretien du parc du CGER (\$)	44 682 409	43 086 326
Nombre total d'unités pondérées ^a	7 405,97	7 305,17
RÉSULTAT (\$ par unité pondérée)	6 033	5 898

COÛT DE REVIENT DES ATELIERS DE MÉCANIQUE

	2016-2017	2015-2016
Total des coûts imputables aux opérations (\$)	30 964 549	31 012 445
Nombre d'heures de travail disponibles	381 746	378 726
RÉSULTAT (\$ par heure)	81,11	81,89

a Unité pondérée signifie ici « unité ajustée en fonction de la période d'utilisation », soit « unité active équivalent temps plein ».

LES ÉTATS FINANCIERS 2016-2017 DU FONDS DE GESTION DE L'ÉQUIPEMENT ROULANT

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

28



Au comité de direction du
Fonds de gestion de l'équipement roulant
Et Monsieur le Sous-Ministre,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds de gestion de l'équipement roulant, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2017, les états des résultats et excédent, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve sur les résultats d'activités, la variation de la dette nette et les flux de trésorerie et notre opinion d'audit non modifiée sur la situation financière.

Fondement de l'opinion avec réserve sur les résultats d'activités, la variation de la dette nette et les flux de trésorerie

Nous avons été nommés comme auditeurs du fonds le 23 mars 2017 et, par conséquent, nous n'avons pu observer la prise d'inventaire physique des stocks au début de l'exercice et nous n'avons pas été en mesure de nous assurer des quantités en stock. Puisque les stocks d'ouverture ont une incidence sur la détermination des résultats d'activités, nous n'avons pas été en mesure d'établir si des ajustements des résultats d'activités, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pourraient être nécessaires pour l'exercice terminé le 31 mars 2017.

Opinion avec réserve sur les résultats d'activités, de la variation de la dette nette et les flux de trésorerie

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve sur les résultats d'activités, la variation de la dette nette et les flux de trésorerie », les états des résultats et excédent, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle des résultats de ses activités, de la variation de la dette nette et de ses flux de trésorerie de Fonds de gestion de l'équipement roulant pour l'exercice terminé le 31 mars 2017 conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Opinion sur la situation financière

À notre avis, l'état de la situation financière donne, dans tous ses aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Fonds de gestion de l'équipement roulant au 31 mars 2017, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Autre point

L'état de la situation financière au 31 mars 2016, et les états des résultats et excédent, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars 2016 ne sont pas audités.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Société de comptables professionnels agréés

Le 19 juin 2017

[1] CPA, auditrice, CMA, permis de comptabilité publique n° A126371

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. 925, Grande Allée Ouest Bureau 400
Québec (Québec) G1S 4Z4 Canada
Tél. : 418-624-3333, Téléc. : 418-624-0414
www.deloitte.ca

RÉSULTATS ET EXCÉDENT DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

30

CENTRE DE GESTION DE L'ÉQUIPEMENT ROULANT
LES ÉTATS FINANCIERS 2016-2017 DU FONDS DE GESTION DE L'ÉQUIPEMENT ROULANT

	BUDGET	2017	2016 (NON AUDITÉ)
REVENUS			
Location	95 170 025 \$	92 572 148 \$	91 043 776 \$
Réparations et entretien	5 689 487	6 282 766	5 893 299
Carburant	14 636 829	14 094 472	13 715 528
Contributions du gouvernement (note 3)	852 103	926 137	886 722
Autres	1 000 819	1 333 805	966 708
	117 349 263	115 209 328	112 506 033
Remises au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports	–	(6 600 000)	(6 500 000)
	117 349 263	108 609 328	106 006 033
CHARGES D'EXPLOITATION			
Pièces et autres frais d'exploitation (note 4)	23 805 183	20 660 190	18 679 172
Carburant (note 4)	14 124 540	13 613 486	13 572 229
Salaires et avantages sociaux	20 297 094	19 313 082	19 247 844
Loyers et entretien d'immeubles	7 591 648	6 148 004	6 088 995
	65 818 465	59 734 762	57 588 240
CHARGES D'ADMINISTRATION			
Salaires et avantages sociaux	6 558 714	6 240 745	6 301 616
Loyers et entretien d'immeubles	504 737	408 755	466 935
Entretien informatique	500 491	430 848	549 570
Frais de bureau	230 209	198 175	166 947
Télécommunications	663 612	571 270	576 602
Déplacements	468 704	370 687	366 765
Contrats de service et honoraires professionnels	432 057	371 936	454 575
Publicité et communication	54 708	23 646	21 784
Perfectionnement	268 600	250 787	276 836
Autres	1 222 513	1 052 400	810 772
	10 904 345	9 919 249	9 992 402
AMORTISSEMENT, MOINS-VALUE ET PERTE SUR DISPOSITION			
Amortissement et moins-value du matériel roulant lourd	17 705 696	17 291 060	17 502 311
Amortissement du matériel roulant léger	13 973 881	13 646 636	13 347 265
Amortissement des réservoirs et pompes	213 146	208 154	189 414
Amortissement des autres immobilisations corporelles	470 296	459 282	466 285
Amortissement du développement informatique	134 211	111 492	57 448
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	100 000	594 837	(132 040)
Perte sur disposition d'immobilisations destinées à la vente	300 000	115 665	491 040
	32 897 230	32 427 126	31 921 723
FRAIS FINANCIERS			
Intérêts sur marge de crédit	490 558	416 964	643 752
Intérêts sur dette à long terme	5 521 933	4 405 177	4 656 752
Amortissement des frais d'émission de la dette	202 732	185 170	178 210
Intérêts et frais bancaires	66 000	60 360	32 613
	6 281 223	5 067 671	5 511 327
	115 901 263	107 148 808	105 013 692
EXCÉDENT	1 448 000	1 460 520	992 341
EXCÉDENT CUMULÉ au début	11 045 700	11 314 084	10 321 743
EXCÉDENT CUMULÉ à la fin	12 493 700 \$	12 774 604 \$	11 314 084 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS 2017

	2017	2016 (NON AUDITÉ)
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse (découvert bancaire)	(444 308) \$	204 526 \$
Débiteurs (note 5)	11 768 554	8 869 359
Contributions à recevoir (note 6)	236 000	113 439
Travaux en cours	97 513	111 038
Immobilisations destinées à la vente	1 648 337	1 878 258
Frais d'émission reportés liés aux dettes	803 925	875 394
	14 110 021	12 052 014
PASSIFS		
Créditeurs et charges à payer (note 8)	9 517 479	9 841 159
Intérêts courus à payer	778 177	929 849
Revenus perçus d'avance	1 947 676	2 290 197
Avances du Fonds de financement (note 9)	24 420 291	25 903 210
Dettes (note 10)	170 779 633	172 979 225
Contributions reportées (note 11)	455 612	881 749
	207 898 868	212 825 389
DETTE NETTE	(193 788 847)	(200 773 375)
ACTIFS NON FINANCIERS (note 13)		
Immobilisations corporelles (note 14)	201 905 286	207 637 805
Stocks de fournitures (note 15)	4 026 858	3 895 961
Charges payées d'avance	631 307	553 693
	206 563 451	212 087 459
EXCÉDENT CUMULÉ	12 774 604 \$	11 314 084 \$

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (NOTE 16)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Original signé

PAUL-YVAN DESCHÊNES
Administrateur du Fonds

Original signé

MARC LACROIX
Sous-ministre des Transports, de la Mobilité durable
et de l'Électrification des transports

VARIATION DE LA DETTE NETTE DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

	BUDGET	2017	2016 (NON AUDITÉ)
EXCÉDENT	1 448 000	1 460 520 \$	992 341 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(45 746 688)	(31 394 282)	(32 287 562)
Amortissement et moins-valeur des immobilisations corporelles	32 497 230	31 716 624	31 562 723
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	100 000	594 837	(132 040)
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	2 159 046	3 461 550	2 795 413
	(10 990 412)	4 378 729	1 938 534
Acquisition de stocks de fournitures	(44 988 870)	(34 404 573)	(32 150 318)
Acquisition de charges payées d'avance	(868 096)	(631 307)	(553 693)
Transferts aux immobilisations destinées à la vente	1 739 364	1 353 790	1 642 418
Utilisation de stocks de fournitures	37 294 156	34 273 676	32 251 401
Utilisation de charges payées d'avance	1 238 794	553 693	868 096
	(5 584 652)	1 145 279	2 057 904
DIMINUTION (AUGMENTATION) DE LA DETTE NETTE	(15 127 064)	6 984 528	4 988 779
DETTE NETTE au début	(208 270 803)	(200 773 375)	(205 762 154)
DETTE NETTE à la fin	(223 397 867) \$	(193 788 847) \$	(200 773 375) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FLUX DE TRÉSORERIE DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

	2017	2016 (NON AUDITÉ)
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent	1 460 520 \$	992 341 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement et moins-value des immobilisations corporelles	31 716 624	31 562 723
Stocks de fournitures	(130 897)	101 083
Charges payées d'avance	(77 614)	314 403
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	594 837	(132 040)
Virement des contributions reportées	(426 137)	(436 663)
Virement des frais d'émission reportés liés aux dettes	185 170	178 210
Virement des revenus perçus d'avance	(438 901)	(540 136)
	31 423 082	31 047 580
Variation des actifs financiers et des passifs reliés au fonctionnement		
Débiteurs	(2 899 195)	5 325 299
Contributions à recevoir	(122 561)	67 593
Travaux en cours	13 525	(16 821)
Immobilisations destinées à la vente	1 583 711	2 272 809
Frais d'émission reportés liés aux dettes	(113 701)	(270 859)
Créditeurs et charges à payer	(323 680)	(574 414)
Intérêts courus à payer	(151 672)	(192 056)
	(2 013 573)	6 611 551
Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	30 870 029	38 651 472
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(31 394 282)	(32 287 562)
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	3 461 550	2 795 413
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement en immobilisations	(27 932 732)	(29 492 149)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Revenus perçus d'avance	96 380	24 507
Avances du Fonds de financement	(1 482 919)	(30 616 961)
Dettes effectuées	27 498 026	50 333 973
Dettes remboursées	(29 697 618)	(28 527 793)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	(3 586 131)	(8 786 274)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE	(648 834)	373 049
TRÉSORERIE au début	204 526	(168 523)
TRÉSORERIE à la fin	(444 308) \$	204 526 \$
Intérêts payés au cours de l'exercice	5 002 569 \$	5 492 755 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2017

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Fonds de gestion de l'équipement roulant a été constitué le 1^{er} avril 1998 par la Loi sur le ministère des Transports RLRQ, chapitre. M-28. Il est affecté au financement des activités de gestion de l'équipement roulant.

Les surplus accumulés sont versés au Fonds consolidé du revenu aux dates et dans la mesure que détermine le gouvernement.

En vertu des lois fédérale et provinciale de l'impôt sur le revenu, le Fonds de gestion de l'équipement roulant n'est pas assujéti aux impôts sur le revenu.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers sont établis selon le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables doit être cohérente avec ce dernier.

La préparation des états financiers du Fonds de gestion de l'équipement roulant, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige le recours à des estimations et des hypothèses. Ces dernières ont des incidences à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges de l'exercice présentés dans les états financiers. Des estimations et des hypothèses ont été utilisées pour évaluer les principaux éléments, soit la durée de vie utile des immobilisations, leur valeur résiduelle, etc. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions établies par la direction.

REVENUS

Les revenus de location sont constatés au fur et à mesure que les services sont rendus.

Les revenus de réparations sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilisation du profit à l'achèvement des travaux.

Les autres revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus, y compris les gains, sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits dont ils découlent.

Les contributions sont comptabilisées dans les revenus de l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui leur donnent lieu, dans la mesure où ils sont autorisés, où les critères d'admissibilité sont rencontrés et où une estimation raisonnable des montants en cause est possible.

Les revenus et les contributions relatifs au financement des immobilisations reportés sont comptabilisés à titre de revenus lorsqu'ils sont autorisés par le cédant et que tous les critères d'admissibilité sont atteints, sauf s'ils sont assortis de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Si un passif est créé, la comptabilisation à titre de revenu a lieu au fur et à mesure que les stipulations relatives à ce passif sont rencontrées.

CHARGES D'EXPLOITATION ET AUTRES CHARGES

Les charges d'exploitation et autres charges comprennent le coût des ressources qui sont consommées dans le cadre des activités de fonctionnement de l'exercice et qui peuvent être rattachées à ces activités.

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie

La trésorerie se compose de l'encaisse et, le cas échéant, du découvert bancaire.

Contributions à recevoir

Les contributions à recevoir sont constatées dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu à ces contributions, dans la mesure où elles ont été autorisées, que l'entité a satisfait aux critères d'admissibilité, s'il en est, et qu'il est possible de faire une estimation raisonnable des montants en cause.

Travaux en cours

Les travaux en cours représentent les réparations inachevées devant être facturées à la fin de celles-ci. Ils sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation, déduction faite des montants facturés. Le coût peut être constitué du coût direct de la main-d'œuvre ainsi que d'autres coûts directs.

Immobilisations destinées à la vente

Les immobilisations destinées à la vente sont évaluées au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2017

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

PASSIFS

Dette

Les emprunts liés à la dette sont comptabilisés au montant encaissé au moment de leur émission.

Les frais d'émission liés aux emprunts sont reportés et amortis sur la durée de chaque emprunt selon la méthode linéaire. Le solde non amorti est inclus aux frais d'émission reportés liés aux dettes.

Contributions reportées

Les rentrées grevées d'affectations d'origine externe sont constatées à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel les ressources sont utilisées aux fins prescrites. Celles reçues avant l'exercice au cours duquel elles sont utilisées sont présentées à titre de contributions reportées jusqu'à ce que les ressources soient utilisées aux fins prescrites.

Les contributions du gouvernement relatives au financement des immobilisations reportées sont virées aux revenus au fur et à mesure que les stipulations relatives à ce passif sont rencontrées.

Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux, étant donné que le Fonds ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

ACTIFS NON FINANCIERS

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode d'amortissement linéaire, en fonction de leur durée de vie utile en tenant compte d'une valeur résiduelle exprimée en pourcentage du coût.

Les immobilisations en cours de construction, de développement ou de mise en valeur ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les immobilisations acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition.

	DURÉE DE VIE	VALEUR RÉSIDUELLE
Matériel et équipement	3 à 15 ans	0 % à 15 %
Développement informatique	5 ans	-
Améliorations locatives	5 ans	-

Réduction de valeurs sur immobilisations corporelles

Lorsqu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de l'entité de fournir des biens et services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattache à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est permise.

Les moins-values nettes sur immobilisations corporelles doivent être passées en charges dans l'état des résultats et excédent.

Stocks de fournitures

Les stocks se composent de pièces et de carburant qui seront consommés dans le cours normal des opérations au cours du ou des prochains exercices financiers. Ces stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est calculé selon la méthode du coût moyen.

Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont le Fonds bénéficiera au cours du ou des prochains exercices. Ces frais sont imputés aux charges au moment où le Fonds bénéficiera des services acquis.

3. CONTRIBUTIONS DU GOUVERNEMENT

Les contributions proviennent du gouvernement provincial. Ces sommes correspondent aux montants gagnés au cours de l'exercice et au virement des contributions reportées.

	2017	2016 (NON AUDITÉ)
Virement des contributions reportées, Véhicules électriques	426 137 \$	436 663 \$
Programme Roulez électrique	500 000	318 000
Programme Branché au travail	-	132 059
	926 137 \$	886 722 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2017

4. CHARGES D'EXPLOITATION

PIÈCES ET AUTRES FRAIS D'EXPLOITATION

	2017	2016 (NON AUDITÉ)
Stocks au début	3 078 632 \$	3 107 097 \$
Achat de pièces, réparations externes, immatriculations et autres	20 672 684	18 650 707
Stocks à la fin	(3 091 126)	(3 078 632)
	20 660 190 \$	18 679 172 \$

CARBURANT

	2017	2016 (NON AUDITÉ)
Stocks au début	817 329 \$	889 947 \$
Achat de carburant, entretien et permis pétrolier	13 731 889	13 499 611
Stocks à la fin	(935 732)	(817 329)
	13 613 486 \$	13 572 229 \$

5. DÉBITEURS

	2017	2016 (NON AUDITÉ)
Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports	706 949 \$	480 293 \$
Autres ministères et organismes	4 898 809	3 882 892
Municipalités et autres	6 162 796	4 506 174
	11 768 554 \$	8 869 359 \$

6. CONTRIBUTIONS À RECEVOIR

	2017	2016 (NON AUDITÉ)
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles		
Programme Roulez électrique	236 000 \$	80 000 \$
Programme Branché au travail	–	33 439
	236 000 \$	113 439 \$

7. EMPRUNT TEMPORAIRE

Le Fonds dispose d'une autorisation d'emprunt temporaire du ministère des Finances d'un montant maximal de 10 000 000 \$, au taux préférentiel de la Banque du Canada. Les intérêts sont payables le 30 juin et le 31 décembre de chaque année et l'emprunt est renouvelable le 31 mars 2018. Le taux d'intérêt au 31 mars 2017 est de 2,70 % (2,70 % en 2016).

8. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2017	2016 (NON AUDITÉ)
Fournisseurs	8 473 968 \$	9 027 748 \$
Taxes de vente	472 610	418 242
Salaires et avantages sociaux	570 901	395 169
	9 517 479 \$	9 841 159 \$

9. AVANCES DU FONDS DE FINANCEMENT

Le Fonds est autorisé, par décret du gouvernement du Québec, à contracter une marge de crédit de 75 000 000 \$, et ce, jusqu'au 31 mars 2020, auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement. Le taux d'intérêt quotidien correspond à la moyenne des taux des acceptations bancaires pour un mois, plus une marge de 0,3 %. Le taux au 31 mars 2017 est de 1,214 % (1,200 % en 2016).

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2017

10. DETTES

	2017	2016 (NON AUDITÉ)
FONDS DE FINANCEMENT DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC		
BILLETTS PORTANT INTÉRÊTS À TAUX FIXE, REMBOURSABLES PAR VERSEMENT ANNUEL :		
5,788 %, 725 583 \$, échéant le 16 juillet 2018	1 451 165 \$	2 176 748 \$
4,855 %, 1 000 000 \$, échu le 1 ^{er} décembre 2016	–	1 000 000
5,065 %, 900 000 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2017	5 400 000	6 300 000
4,418 %, 400 000 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2017	2 800 000	3 200 000
4,542 %, 700 000 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2018	1 400 000	2 100 000
4,180 %, 540 000 \$, échéant le 1 ^{er} juin 2017	4 320 000	4 860 000
4,060 %, 450 000 \$, échu le 1 ^{er} décembre 2016	–	1 800 000
4,340 %, 750 000 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2019	2 250 000	3 000 000
4,775 %, 233 333 \$, échéant le 17 mai 2024	1 866 667	2 100 000
3,724 %, 1 400 000 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2021	7 000 000	8 400 000
4,056 %, 600 000 \$, échéant le 16 juillet 2025	5 400 000	6 000 000
2,089 %, 450 000 \$, échéant le 1 ^{er} juin 2017	450 000	900 000
3,122 %, 380 000 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2021	1 900 000	2 280 000
2,390 %, 433 333 \$, échéant le 1 ^{er} juin 2018	4 333 333	4 766 667
2,140 %, 300 000 \$, échu le 1 ^{er} décembre 2016	–	300 000
3,067 %, 400 000 \$, échéant le 1 ^{er} septembre 2023	4 400 000	4 800 000
1,941 %, 2 000 000 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2017	2 000 000	4 000 000
1,752 %, 1 000 000 \$, échu le 1 ^{er} décembre 2016	–	1 000 000
2,757 %, 1 000 000 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2018	2 000 000	3 000 000
2,857 %, 750 000 \$, échéant le 1 ^{er} septembre 2023	9 000 000	9 750 000
2,857 %, 1 000 000 \$, échéant le 1 ^{er} septembre 2023	7 000 000	8 000 000
2,611 %, 875 000 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2019	2 625 000	3 500 000
2,577 %, 1 500 000 \$, échéant le 1 ^{er} septembre 2020	6 000 000	7 500 000
2,031 %, 1 750 000 \$, échéant le 21 août 2019	10 500 000	12 250 000
2,904 %, 2 000 000 \$, échéant le 1 ^{er} septembre 2024	16 000 000	18 000 000
2,218 %, 333 333 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2020	1 333 333	1 666 666
1,935 %, 2 200 000 \$, échéant le 1 ^{er} septembre 2025	19 800 000	22 000 000
1,577 %, 642 857 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2020	8 357 143	9 000 000
1,181 %, 300 000 \$, échéant le 1 ^{er} décembre 2019	900 000	1 200 000
1,329 %, 2 000 000 \$, échéant le 21 février 2020	6 000 000	–
2,194 %, 3 000 000 \$, échéant le 21 février 2024	21 000 000	–
BILLET PORTANT INTÉRÊTS À TAUX FIXE, REMBOURSABLE PAR VERSEMENT SEMESTRIEL :		
1,493 %, 1 636 364 \$, échéant le 1 ^{er} septembre 2021	14 727 273	18 000 000
	170 213 914	172 850 081
SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES		
EFFETS À PAYER PORTANT INTÉRÊTS À TAUX FIXE, REMBOURSABLES PAR MENSUALITÉS EN CAPITAL ET INTÉRÊT :		
2,150 %, 453 \$, échéant le 1 ^{er} novembre 2020	19 168	24 139
2,150 %, 562 \$, échéant le 1 ^{er} novembre 2020	23 774	29 940
2,150 %, 561 \$, échéant le 1 ^{er} janvier 2021	24 765	30 897
2,150 %, 776 \$, échéant le 1 ^{er} février 2021	34 934	44 168
2,370 %, 3 258 \$, échéant le 1 ^{er} septembre 2021	166 704	–
2,370 %, 1 072 \$, échéant le 1 ^{er} octobre 2021	55 816	–
2,370 %, 3 329 \$, échéant le 1 ^{er} novembre 2021	176 303	–
2,450 %, 1 137 \$, échéant le 1 ^{er} mars 2022	64 255	–
	565 719	129 144
	170 779 633 \$	172 979 225 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2017

10. DETTES (SUITE)

ÉCHÉANCIERS DE LA DETTE AU 31 MARS 2017 :

2018	41 338 137 \$
2019	29 837 543
2020	28 764 898
2021	23 622 646
2022	13 666 408
2023 et suivantes	33 550 001
	170 779 633 \$

11. CONTRIBUTIONS REPORTÉES

	2017	2016 (NON AUDITÉ)
Solde au début	881 749 \$	1 318 412 \$
Virement	(426 137)	(436 663)
Solde à la fin	455 612 \$	881 749 \$

12. AVANTAGES SOCIAUX

Régimes de retraite

Les employés participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) et au

Régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels (RRAPSC). Ces régimes sont des régimes interemployeurs à prestations déterminées, administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances, et comportent des garanties à la retraite et au décès. Le Fonds de gestion de l'équipement roulant contribue à ces régimes pour une somme égale aux cotisations versées par les participants. Les obligations du Fonds de gestion de l'équipement roulant envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Les cotisations imputées aux opérations courantes s'élèvent à 1 536 769 \$ (1 491 359 \$ en 2016).

Vacances et congés de maladie

Les vacances et les congés de maladie du Fonds remboursés par le gouvernement du Québec et constatés aux résultats de l'exercice s'établissent à 116 237 \$ (424 285 \$ en 2016).

13. ACTIFS NON FINANCIERS

Le Fonds de gestion de l'équipement roulant comptabilise les immobilisations corporelles et les autres actifs non financiers à titre d'actifs étant donné qu'ils peuvent servir à fournir des services dans des exercices ultérieurs.

14. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENT	DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE	AMÉLIORATIONS LOCATIVES	2017
COÛT				
Solde au début	376 125 694 \$	3 063 416 \$	208 168 \$	379 397 278 \$
Acquisitions	31 002 572	133 232	258 478	31 394 282
Dispositions	(15 902 518)	–	–	(15 902 518)
Transferts aux immobilisations destinées à la vente**	(9 775 995)	–	–	(9 775 995)
Solde à la fin	381 449 753	3 196 648	466 646	385 113 047
AMORTISSEMENT CUMULÉ				
Solde au début	168 939 062	2 612 243	208 168	171 759 473
Amortissement	31 588 704	111 491	16 429	31 716 624
Dispositions	(11 846 131)	–	–	(11 846 131)
Transferts aux immobilisations destinées à la vente**	(8 422 205)	–	–	(8 422 205)
Solde à la fin	180 259 430	2 723 734	224 597	183 207 761
VALEUR COMPTABLE NETTE	201 190 323 \$	472 914 \$	242 049 \$	201 905 286 \$*

* Comprend des immobilisations en cours de construction, en développement ou en mise en valeur, pour un montant total de 208 742 \$ en matériel et équipement. Aucune dépense d'amortissement n'est associée à ces immobilisations.

** Les transferts aux immobilisations destinées à la vente n'ont aucun impact sur le flux de trésorerie.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2017

14. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (SUITE)

	MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENT	DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE	AMÉLIORATIONS LOCATIVES	2016 (NON AUDITÉ)
COÛT				
Solde au début	373 522 302 \$	2 878 868 \$	208 168 \$	376 609 338 \$
Acquisitions	32 103 014	184 548		32 287 562
Dispositions	(18 373 251)	–	–	(18 373 251)
Transferts aux immobilisations destinées à la vente**	(11 126 371)	–	–	(11 126 371)
Solde à la fin	376 125 694	3 063 416	208 168	379 397 278
AMORTISSEMENT CUMULÉ				
Solde au début	162 627 618	2 554 795	208 168	165 390 581
Amortissement	31 505 275	57 448		31 562 723
Dispositions	(15 709 878)	–	–	(15 709 878)
Transferts aux immobilisations destinées à la vente**	(9 483 953)	–	–	(9 483 953)
Solde à la fin	168 939 062	2 612 243	208 168	171 759 473
VALEUR COMPTABLE NETTE	207 186 632 \$	451 173 \$	– \$	207 637 805 \$*

* Comprend des immobilisations en cours de construction, en développement ou en mise en valeur, pour un montant total de 266 177 \$ en matériel et équipement. Aucune dépense d'amortissement n'est associée à ces immobilisations.

** Les transferts aux immobilisations destinées à la vente n'ont aucun impact sur le flux de trésorerie.

15. STOCKS DE FOURNITURES

	2017	2016 (NON AUDITÉ)
Pièces	3 091 126 \$	3 078 632 \$
Carburant	935 732	817 329
	4 026 858 \$	3 895 961 \$

16. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Dans le cadre de ses opérations, le Fonds s'est engagé à verser au cours du prochain exercice les montants suivants :

	2017	2016 (NON AUDITÉ)
Acquisitions d'immobilisations	15 087 405 \$	10 819 131 \$
Approvisionnement en biens et services	206 218	91 568
	15 293 623 \$	10 910 699 \$

17. APPARENTÉS

Certains services de soutien administratif et technique fournis par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, dont la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable, ne sont pas comptabilisés dans l'état des résultats et excédent.

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et qui sont comptabilisées à la

valeur d'échange, le Fonds est apparenté avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis à un contrôle conjoint. Le Fonds n'a effectué aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

18. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DES ÉTATS FINANCIERS

Le 6 avril 2017, en raison d'une défektivité mécanique, un déversement accidentel d'hydrocarbure s'est produit sur le site de distribution de carburant situé à la Malbaie. Les travaux de récupération du produit et de décontamination du sol entrepris rapidement ont permis de circonscrire le déversement. Selon les estimés de la direction, les coûts pour l'ensemble de l'opération de décontamination et de réhabilitation sont estimés à moins de 200 000 \$. Les opérations de distribution de carburant ont rapidement été relocalisées.

19. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2016 ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2017.





